

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

24 février 2026 à 19 h

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 24 février 2026 à 19 h au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, chemin des Hauteurs.

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
- 2. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS**
 - 2.1 Adoption du projet de Règlement n° 1171-19-05 modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Donné à Saint-Hippolyte, ce 20 février 2026.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,



Marie-Ève Huneau, avocate